



# **REUNION de BUREAU**

## **Vendredi 22 janvier 2021 en Visioconférence**

### **Procès-Verbal**

Président : Bertrand **VOISIN**

Présents : Dominique **DE LA COTTE**, Dominique **PERRIER**, Didier **MARC**, Agnès **FLEURY**, Anne Marie **RABAUD**, Michèle **LANEELLE**.

Excusés : Céline **LE BARBIER**, jean **GUYONNET**

Réunion informelle car peu de sujets à traiter en ces moments très compliqués.

#### **Information du Président :**

Le COVID 19 suspend toujours nos activités, le football est à l'arrêt et rien ne permet de prédire comment nous allons sortir de cette impasse.

Aujourd'hui, nous n'avons plus la main sur les décisions à prendre : le Ministère des Sports et la FFF détiennent le pouvoir de décision, mais qui malheureusement tarde à venir. Personne ne peut donner une date pour un éventuel redémarrage. Les scénarios préparés par le groupe de travail fédéral sont en attente et plus la reprise sera tardive, plus les conditions de reprise seront difficiles.

Un scénario a été élaboré par la commission Compétitions du District à partir d'une date de reprise pour les séniors au-delà du 2<sup>ème</sup> week-end de mars : elle nous permettrait de finir les matchs aller le 2 mai pour les groupes à 14 (en ayant un seul week-end de libre, Pâques).

Ensuite, les poules accession et poules de maintien groupes à 14 exigeraient 7 journées donc une fin de compétition le 27 juin (avec un week-end de libre la Pentecôte).

Tout ça, sans report de matchs, sans intempéries et sans cas COVID. Le Président pense que tout est jouable mais avec des conditions très strictes.

#### **Coupe de France :**

Décision de reprendre les tours amateurs parfois difficilement acceptée, avec autorisation du Préfet entrainement possible après 20h00 (couvre-feu). Attente de confirmation par courrier du Préfet.

Il est difficile de refuser cette décision, mais les clubs ont beaucoup de mal à gérer une préparation accélérée et l'équité sportive pose question. Les clubs non concernés ne comprennent pas qu'eux n'ont pas le droit de garder une activité sportive qui leur permettrait de conserver le lien avec leurs licenciés.

Les clubs se posent des questions sur les obligations, les infractions etc. qui pourraient (ou non !) être remises en cause si nous allions vers une année blanche.

#### **Le personnel du district se trouve au chômage partiel :**

**SYLVIANE** est en chômage partiel à 80% depuis le 1<sup>er</sup> Janvier et travaillera 1 journée par semaine au district.

**MAXIME** est au chômage partiel à 60%, le travail chez les scolaires en salle n'est plus autorisé, il reste les formations auxquelles il participe, notamment au niveau de la Ligue.

**YANNIS** est au chômage partiel à 100% pour le district.

Le salaire de nos agents est maintenu dans son intégralité.

Mme **GOST** attend toujours sa prise de poste et comprend pourquoi son embauche est différée. Le Président espère, au plus vite, lui permettre de travailler.

Le District est comme beaucoup de collectivités ou entreprises sans revenus, la régularisation de nos charges courantes impacte notre trésorerie.

A ce jour, nous avons une trésorerie saine et les indemnités dues au chômage partiel seront une aide.

Avec notre expert-comptable, nous avons fait une demande de solidarité auprès du gouvernement et des impôts qui pourrait aller jusqu'à 10 000€.

L'aide peut être variable car nos budgets mensuels ne sont pas toujours les mêmes.

Exemple, notre chiffre d'affaire en novembre 2019 était de 23 708€ et celui de novembre 2020 est de 4 762 € ce qui représente une perte de 18 946€.

Nous sommes éligibles pour toucher ce fond de solidarité.

Mme Maïté **ROBILLARD** a demandé à intégrer la commission féminine

#### **Accord du bureau**

Mr Judicaël **NIARD** a demandé à intégrer une commission : proposition est faite de le proposer à la commission des incivilités.

#### **« Label » District**

A aucun moment le terme « LABEL » ne sera utilisé pour cette action menée par les 5 Présidents de District.

Le LABEL reste la propriété de la FFF.

Un groupe de travail sous la houlette de Vincent **DROUARD** et de Maxime **BELIARDE** ont déjà réfléchi sur le cahier des charges imposé par les 5 Présidents de District.

Ce travail consiste à récompenser les équipes des districts qui ne pourront pas accéder ou postuler au LABEL FFF, mais qui font des efforts de structuration en matière de catégories « jeunes », qu'ils aient ou non une école de football. Seront concernés les clubs qui ont fait preuve de régularité, de fonctionnalité, d'originalité au sein de leur structure.

Cette démarche des districts doit être proposée aux clubs avec un allègement des contraintes. Cette action sera dotée de récompenses attribuées par districts.

#### **Elections de la FFF :**

La période électorale pour le renouvellement du Comité Exécutif de la FFF est ouverte :

Le premier candidat connu est un représentant de la Guadeloupe Mr Jean-Pierre **MAPOLIN** que nous avons reçu à la ligue

Le deuxième est Michel **MOULIN**, 59 ans, entrepreneur et dirigeant au club de BLOIS, il sera reçu à la ligue prochainement de même que Frédéric **THIRIEZ**, ancien patron de la LFP.

Le quatrième Noël **LE GRAET**, le Président sortant, viendra également à la rencontre des Normands.

Le Président fait part de sa candidature au Collège des Présidents de Districts après que la Ligue de Normandie et ses collègues Présidents Normands lui aient apporté leur confiance.

## Travaux du District :

Les travaux sont actuellement suspendus. Nous attendons les premières estimations de l'architecte pour une présentation au prochain Comité Directeur par Christian **VANTHUYNE**.

Mr Guy **DUFOUR**, responsable d'une agence du Crédit Agricole sur Caen intègre la commission travaux.

## Questions diverses :

Pierre **LERESTEUX** a nommé Freddy **FAUTREL**, ancien arbitre international, responsable de pole de l'arbitrage Normand. Un gros travail de restructuration va être proposé par les responsables régionaux de l'arbitrage.

Dominique **DE LA COTTE** propose d'organiser une réunion avec ses 4 collègues Présidents de CDA au district du Calvados.

Le prochain Comité Directeur est fixé au samedi 13 février à 10h00 . Le Président propose de le faire en présentiel ou en visioconférence pour ceux qui le souhaiteraient.

La secrétaire

Michèle **LANEELLE**



Le président

Bertrand **VOISIN**

